

PROJET VILVENT

Ce projet de la commune de Nazelles-Négron entre dans le cadre de la loi de renforcement des logements (loi SRU) avec pour objectif d'atteindre les 25 % de logements sociaux sur la commune.

En partenariat avec le bailleur social Touraine Logement, 70 logements seront construits allant du T2 au T5 soit 6 corps de bâtiments avec 12 logements et également des locaux associatifs dans le cadre d'une stratégie financière ayant pour but de faire faire des économies à la collectivité.

En effet, nos bâtiments communaux sont devenus aujourd'hui trop énergivores et inadaptés aux besoins de nos associations. Il ne faut plus penser individuel mais collectif en privilégiant la mutualisation et le partage de ces locaux mis à disposition des associations. Il s'avère que cela nécessite un changement de mentalité mais il ne faut pas oublier que les habitants de Nazelles-Négron participent au financement des subventions et à l'entretien des différents bâtiments communaux.

ALSH NAZELLES-NÉGRON

Au cours de cette année 2018, un nouveau bâtiment devant accueillir nos enfants sortira de terre près du gymnase et du restaurant scolaire. Cette structure constituera un véritable pôle enfance jeunesse et scolaire.

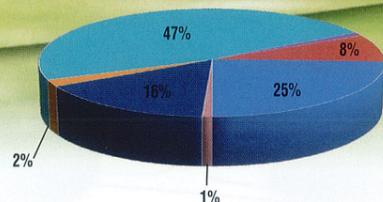
Ce projet porté par la Communauté de communes estimé à 1 650 000 € permettra de mutualiser les coûts et de supprimer notamment ceux engendrés par le transport des enfants de l'école du Val de Cisse, avenue des épinettes vers l'actuel ALSH, rue de Perreux.

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS 2018 :

| | | | |
|--|-----------|--|--------------------|
| ■ URBANISME Frais d'acte - Acquisitions délaissés de voirie | 10 940 € | ■ MAIRIE Logiciels, Mobilier, Matériel informatique, Consolidation caves | 55 510 € |
| ■ VOIRIE ESPACES VERTS Voirie, Marquage au sol, Bornes incendie, Eclairage public, Sécurité, mobilier urbain | 202 804 € | ■ SERVICES TECHNIQUES Tondeuse autoportée, Matériel et outillage, Signalisation, Décoration Noël | 41 000 € |
| ■ SCOLAIRE Travaux, Equipement, Jeux de cour, Alarme PPMMS, Film vitrage, Informatique, Mobilier réfectoire | 101 000 € | ■ EQUIPEMENTS NOUVEAUX - Résidence des Myosotis Aménagement extérieur et mobilier de la salle communale | 80 530 € |
| ■ BÂTIMENTS ET EQUIPEMENTS COMMUNAUX Travaux de mise aux normes d'accessibilité (ADAP), Travaux divers bâtiments, Arrosages automatiques | 113 500 € | - Rénovation du Centre Socio Culturel (fin des travaux et aménagement de la bibliothèque) | 675 000 € |
| | | - Projet opération Vilvent associations | 10 000 € |
| | | TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT | 1 318 284 € |

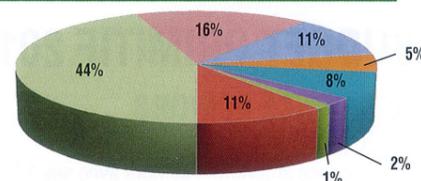
Je tiens à remercier les membres de la commission finances, notamment Gérard BÉDUBOURG et Jean-Louis ROGUET pour leur collaboration ainsi que M. Jérôme MARDON Directeur Général des Services et le binôme du service comptabilité composé de Mme Laure CHARPENTIER et M. Jean RENERRE qui, malgré mes nombreuses sollicitations, répondent toujours à mes attentes. C'est un véritable travail d'équipe.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018



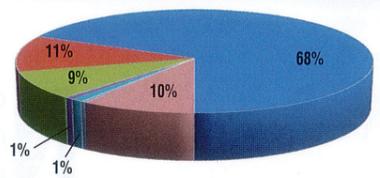
| | |
|--|--------------------|
| ■ Charges à caractère général (fluides, alimentation, contrats, entretiens) | 951 335 € |
| ■ Charges de gestion courante (indemnités des élus, service incendie, subventions) | 318 835 € |
| ■ Charges exceptionnelles (dotations aux amortissements et aux provisions) | 1 500 € |
| ■ Atténuation de produits | 41 100 € |
| ■ Charges de personnel | 1 830 200 € |
| ■ Charges financières | 77 347 € |
| ■ Opérations d'ordre | 627 383 € |
| ■ Dépenses imprévues | 33 573 € |
| TOTAL | 3 881 273 € |

RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2018



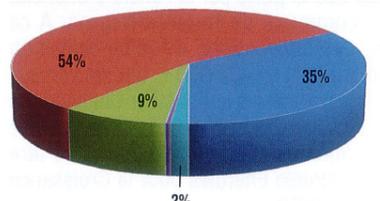
| | |
|--|--------------------|
| ■ Subventions investissements | 427 343 € |
| ■ Immobilisations en cours | 52 155 € |
| ■ Dotations (fctva, excédent fonctionnement) | 89 657 € |
| ■ Emprunts et dettes | 300 000 € |
| ■ Produits de cession | 195 000 € |
| ■ Reste à réaliser | 436 396 € |
| ■ Opérations d'ordre (amortissements) | 627 482 € |
| ■ Report excédent 2017 | 1 687 525 € |
| TOTAL | 3 815 558 € |

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018



| | |
|--|--------------------|
| ■ Ressources fiscales | 2 625 737 € |
| ■ Dotations globales de fonctionnement et autres dotations | 433 500 € |
| ■ Produits des services | 348 400 € |
| ■ Remboursement sur rémunérations | 30 000 € |
| ■ Autres produits de gestion courante | 40 000 € |
| ■ Produits exceptionnels & financiers | 1 002 € |
| ■ Opérations d'ordre | 15 962 € |
| ■ Report du résultat 2017 | 386 672 € |
| TOTAL | 3 881 273 € |

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2018

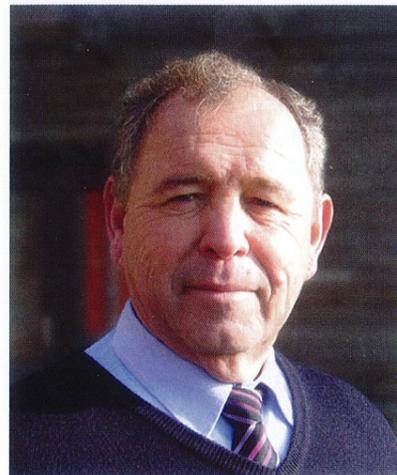


| | |
|-------------------------|--------------------|
| ■ Dépenses d'équipement | 1 318 284 € |
| ■ Restes à réaliser | 2 065 213 € |
| ■ Emprunts et dettes | 356 000 € |
| ■ Opérations d'ordre | 16 061 € |
| ■ Dépenses imprévues | 60 000 € |
| TOTAL | 3 815 558 € |

Juin 2018

Le Journal d'Information de la Ville de Nazelles - Négron

édito du Maire



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le 12 avril dernier, le conseil municipal de Nazelles Négron a voté à une très large majorité le budget communal 2018. Ce budget proposé par l'adjoint aux Finances Didier DARNIGE a été l'objet de toutes les attentions de la part de la commission finance ainsi que de notre Directeur Général des Services Jérôme MARDON et de nos agents comptables Laure CHARPENTIER et Jean RENERRE.

Chacune et chacun des adjointes et adjoints ont été invités à fournir un prévisionnel afin de faire fonctionner ou investir dans leurs délégations respectives, pour cette année 2018. Ensuite, un débat d'orientation budgétaire a eu lieu afin de faire correspondre ces prévisionnels et la réalité de nos finances.

Une fois de plus, ce budget se veut ambitieux, en correspondance avec le dynamisme et l'envie du développement harmonieux d'une commune rurale de 3700 habitants. Mais ambition ne veut pas dire témérité et irresponsabilité. C'est une réalité et une volonté forte de cette équipe municipale. Nous vous avons assurés en 2014 que nous ne toucherions pas aux impôts communaux, ce qui est encore le cas et le restera jusqu'en 2020.

Notre volonté d'assurer un budget sincère et équilibré nous contraint à faire des choix et à totalement maîtriser nos coûts de fonctionnement et de personnel, mais aussi à maîtriser les coûts de nos investissements. C'est le cas depuis le début du mandat sur l'ensemble de nos investissements, en particulier sur la rénovation du Centre Socio-Culturel, avec entre autres l'utilisation de tous les moyens en notre possession pour aller chercher un maximum de subventions réduisant considérablement le reste à charge communal. Nous travaillons déjà à la maîtrise de ces coûts sur le projet de centralité de Vilvent.

Le budget 2017 nous a permis de valider les gros investissements programmés dans notre projet électoral, à savoir : les vestiaires et la salle de convivialité Jean GAULTIER à la Grange Rouge, mis en service en 2017 et inaugurés le 2 juin 2018 ; la résidence autonomie des séniors des « Myosotis » ainsi que sa salle de convivialité, livrées en mars 2018 où aujourd'hui les 12 appartements en éco-construction sont occupés par nos séniors-locataires et la validation de la rénovation et la mise aux normes énergétiques du Centre Socio-Culturel. Le chantier est aujourd'hui en phase d'achèvement. Ce bâtiment entièrement rénové sera inauguré le 22 septembre à 10h. Enfin Touraine Logement et la municipalité ont lancé la deuxième tranche des Hauts du Libéra. Les premiers habitants devraient arriver fin 2018. Notre collaboration avec Touraine Logement verra la réalisation du pôle associatif de 600 m² et du parc locatif social de 70 logements (environ) sur l'ensemble du site de centralité de Vilvent.

Pour conclure la réalisation de ce budget est une lourde tâche. Sachez que notre volonté et notre dynamisme nous poussent à vous apporter, habitants de la commune, un lieu où il fait bon vivre.

Nous vous remercions de vos soutiens nombreux depuis ce début de mandat.

Cordialement,

Richard CHATELLIER
Maire de Nazelles-Négron

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le compte de gestion 2017 de la commune de Nazelles-Négron communiqué par le comptable de la Trésorerie d'Amboise n'appelle aucune observation de sa part. Les écritures transcrites dans le compte administratif 2017 de la commune sont approuvées sans réserve. Celui-ci fait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 686 673,26 € et un excédent d'investissement d'un montant de 1 687 524,58 € soit un résultat cumulé de 2 374 197,84 € (en 2016 ce dernier était de 1 881 185,41 €). Afin d'anticiper les prochaines mesures envisagées par l'État, il a été décidé de reporter la somme de 386 673,26 € en section de fonctionnement et d'affecter la somme de 300 000,00 € en section d'investissement.

Malgré une conjoncture difficile consécutive aux baisses de la Dotation Globale de Fonctionnement et à la diminution des ressources fiscales (réduction de 249 476 € depuis 2014), les charges courantes de fonctionnement ont été maîtrisées puisque l'on constate une diminution de 8,83 % et une baisse des charges financières de 29,85 %. En contrepartie, les produits courants de fonctionnement ont augmenté de 6,37 %.

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Depuis 2014, la somme de 207 768 € a été prélevée sur notre Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) afin de contribuer au redressement des comptes publics soit 68,5 % de réduction en 4 ans. En 2017, le montant notifié s'élève à 95 532,00 €.

PACTE FINANCIER ET FISCAL

La commune est toujours impactée suite à l'instauration d'un pacte financier et fiscal par la Communauté de Communes. Elle a subi une diminution du montant de son attribution de compensation à hauteur de 42 397 €.

Suite à de nouveaux transferts de compétence, notamment la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) depuis le 1^{er} janvier 2018, une nouvelle évaluation du transfert de charges sera effectuée afin de financer plus particulièrement l'entretien des digues.

COMPLEXE SPORTIF DE LA GRANGE ROUGE

Le complexe sportif de la Grange Rouge et la salle Jean GAULTIER ont été inaugurés le 2 juin dernier. Un hommage a été rendu à M. Jean GAULTIER dont la salle de réunion porte le nom car lors de ses dernières volontés, il a désigné la Commune légataire de la somme de 135 000 €.

Les habitants de Nazelles-Négron peuvent s'enorgueillir de voir un site dédié au sport réalisé avec une rigueur budgétaire qui ne freine pas les investissements à venir.

Nous espérons que les utilisateurs de ces structures tiendront compte de l'effort consenti par les administrés et prendront soin de l'outil mis à leur disposition.

| COMPLEXE SPORTIF DE LA GRANGE ROUGE | |
|---------------------------------------|------------------|
| Coût de la construction | 610 147 € |
| Subventions | 42,60 % |
| Dotation des Territoires Ruraux | 150 000 € |
| Région Centre Val de Loire | 99 900 € |
| Réserve Parlementaire Mme Caude GREFF | 10 000 € |

TAUX D'IMPOSITION

Au niveau national, le rapport des finances locales a indiqué tout récemment que bon nombre de communes utilisent le levier fiscal afin de compenser la diminution des dotations.

Concernant notre commune, comme indiqué sur les tableaux ci-dessous, la politique du **maintien des taux communaux** sera appliquée jusqu'à la fin du mandat.

Vos impôts ne pourront évoluer à la hausse qu'après une éventuelle augmentation des bases par l'Etat et à l'échelon départemental (taxe foncière) voire intercommunal (taxe habitation).

| Années | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|--------|--------|--------|--------|
| Taxe habitation | 15,48% | 15,48% | 15,48% | 15,48% |
| Taxe foncière des propriétés bâties | 17,58% | 17,58% | 17,58% | 17,58% |
| Taxe foncière des propriétés non bâties | 53,52% | 53,52% | 53,52% | 53,52% |

ENDETTEMENT

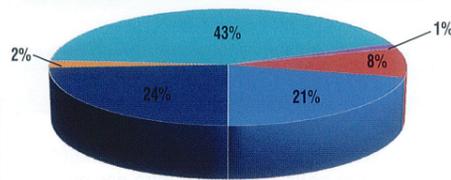
RATIO D'ENDETTEMENT PAR HABITANT

Au 31 décembre 2017, l'encours de la dette (capital restant dû) s'élève à 2 616 369,62 €.

| Nazelles-Négron | | | | | Moyenne nationale* |
|-----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| Au 31/12/2013 | Au 31/12/2014 | Au 31/12/2015 | Au 31/12/2016 | Au 31/12/2017 | 2017 |
| 792 € | 703 € | 604 € | 710 € | 708 € | 788 € |

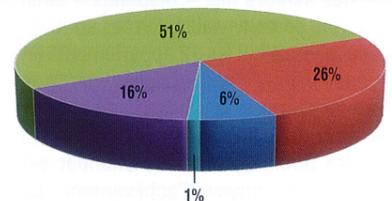
*Communes de même strate (3 500 à 5 000 habitants)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017



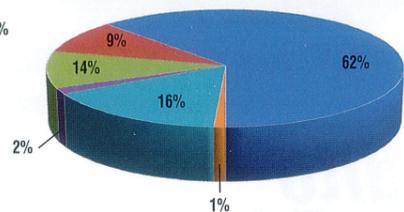
| | |
|--|--------------------|
| Charges à caractère général (fluides, alimentation, contrats, entretiens) | 826 624 € |
| Charges de gestion courante (indemnités des élus, service incendie, subventions) | 314 791 € |
| Charges exceptionnelles | 1 122 € |
| Atténuation de produits | 47 021 € |
| Charges de personnel | 1 654 388 € |
| Charges financières | 69 761 € |
| Dotations aux amortissements et provisions | 936 140 € |
| TOTAL | 3 849 847 € |

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2017



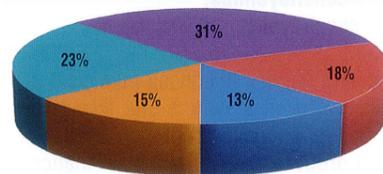
| | |
|---------------------------------------|--------------------|
| Dépenses d'équipement hors opérations | 260 048 € |
| Opérations d'équipement | 1 051 990 € |
| Restes à réaliser sur le budget 2018 | 2 065 213 € |
| Emprunts et dettes | 653 918 € |
| Opérations d'ordre | 42 938 € |
| TOTAL | 4 074 107 € |

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017



| | |
|--|--------------------|
| Ressources fiscales | 2 627 998 € |
| Dotation globale de fonctionnement et autres dotations | 385 148 € |
| Produits courants | 423 812 € |
| Remboursement sur rémunérations | 73 580 € |
| Produits exceptionnels, produits financiers | 683 197 € |
| Opérations d'ordre (amortissement et provisions) | 42 786 € |
| TOTAL | 4 236 521 € |
| Report du résultat 2016 | 300 000 € |
| TOTAL | 4 536 521 € |

RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2017



| | |
|--|--------------------|
| Subventions investissements, avances et acomptes marchés | 386 502 € |
| Dotations (fctva, excédent fonctionnement) | 525 312 € |
| Opérations d'ordre (amortissements) | 916 292 € |
| Emprunts | 680 000 € |
| Reste à réaliser sur le budget 2018 | 436 396 € |
| TOTAL | 2 944 502 € |
| Report du résultat 2016 | 1 188 312 € |
| TOTAL | 4 132 814 € |



BUDGET PRIMITIF 2018

RÉSIDENCE SÉNIORS DES MYOSOTIS

La résidence autonomie séniors avec ses 12 logements permet d'accueillir des personnes âgées et isolées dont les ressources sont modestes ou modérées.

Dans ce bâtiment, une salle municipale est à la disposition des résidents pour partager des moments de convivialité. Cette opération inscrite dans notre projet communal satisfait pleinement à l'attente de nos citoyens par rapport au vieillissement de la population, sujet qui devient une véritable préoccupation pour les années à venir.

Ce bâtiment a été inauguré le 30 mars 2018. Depuis l'installation des nouveaux résidents, de nombreux messages de satisfaction nous parviennent alors que l'aménagement paysager est en cours de réalisation pour un montant de 70 000,00 €.

Dans le cadre de la reconduction du Fonds Départemental de Développement (F2D) destiné à encourager l'investissement des collectivités, une demande de subvention a été formulée auprès du Conseil Départemental. Par courrier en date du 9 mai 2018, cet organisme financeur a décidé d'accorder à la commune une aide d'un montant de 14 000 €, pour l'aménagement paysager des Myosotis avec la création d'un espace de nature de qualité.

La commune a pris en charge toute la partie du rez de chaussée avec notamment la mise en conformité de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la réalisation de parkings et de la salle de convivialité ainsi que l'aménagement paysager.

Nous n'avons pas de baguette magique, mais malgré ce contexte financier difficile nous tenons les engagements de notre projet électoral. En effet, fin 2018 nous aurons réalisé 90 % de celui-ci afin d'offrir un service public de qualité à nos concitoyens. Si certaines personnes doutaient de nos actions, vous pouvez constater que nous avons su répondre présents.

Le coût global représente un montant de 2 000 000 € porté par la Foncière Chênelet et la commune de Nazelles-Négron. A ce titre, des subventions d'équipement d'un montant total de 430 000 € ont été versées par la commune à la Foncière Chênelet. La participation communale fait l'objet d'une subvention de l'État de 210 000 € au titre des Territoires Energies pour la Croissance Verte (TEPCV).

Le coût communal concernant la salle de convivialité représente 125 625 €, pour laquelle le Conseil Départemental a attribué une aide de 50 540 €.

RÉHABILITATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

Ce projet de rénovation du Centre Socio-Culturel a été initié pour réduire les consommations énergétiques de ce bâtiment et le mettre en conformité par rapport aux normes d'accessibilité.

Le niveau de performance énergétique nous permettra de réduire la facture énergétique correspondant à la consommation de 10 foyers par an, soit un montant de 14 500 €.

Le montant total du projet est estimé à 2 500 000 € TTC.

| SUBVENTIONS ATTENDUES SUR LE MONTANT DES TRAVAUX HT | |
|---|-----------|
| Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) | 200 000 € |
| État - Certificat Economie Énergie TEPCV | 200 000 € |
| État - Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) | 400 000 € |
| Région Centre Val de Loire | 412 400 € |
| Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) | 22 000 € |
| Département | 100 000 € |
| Réserve Parlementaire Mme RIOCREUX Sénatrice | 6 000 € |

Soit un total de 1 340 400 € représentant 67 % du HT.

